

## Chapitre 5 :

# Offre de soins et de services



- **Une offre hospitalière se concentrant principalement dans l'agglomération liégeoise mais aussi bien répartie dans les arrondissements de la province de Liège.** L'ensemble des arrondissements, y compris les Cantons de l'Est, bénéficie de structures hospitalières généralistes.

- **Une capacité d'accueil des personnes âgées aussi favorable que celles de la Wallonie et de la Belgique.** Par rapport à la Wallonie, la province de Liège dispose d'une capacité similaire en termes de densité de lits MRPA et MRS pour 1 000 habitants de 65 ans et plus.

- **Un médecin généraliste « actif » pour 1 015 habitants.** La province de Liège dispose proportionnellement de plus de généralistes que la Wallonie (un pour 1 024 habitants) ou que la Belgique (un pour 1 067 habitants). Les communes rurales ou avec une population précarisée voient la densité médicale plus faible sur leur territoire.

- **Une féminisation marquée chez les médecins.** 75,8 % des gynécologues de moins de 40 ans en Belgique sont des femmes. Cette proportion s'élève à 84,3 % chez les pédiatres et à 72,7 % chez les ophtalmologues. Cette féminisation est également observée chez les généralistes (presque 70 %).

- **Très peu de gynécologues conventionnés en province de Liège.** En Belgique, seuls 48 % des gynécologues sont conventionnés. En Wallonie cette proportion atteint 51 % et 39,5 % en province de Liège.

- **Une couverture en termes d'accueil des tout petits plus faible en province de Liège.** Par rapport à la Wallonie (31,4 %), le taux de couverture des places d'accueil des 0-2,5 ans s'élève en province de Liège à 28,2 %. Au sein même de la province, de grandes disparités sont observées puisque ce taux s'échelonne de 9,6 % (Dalhem) à 63,5 % (Wasseiges).

- **Une pratique collective en Maisons Médicales dense dans les grandes agglomérations.** On retrouve vingt-deux maisons médicales reconnues en Association de Santé Intégrée dont 21 sont situées dans les grandes agglomérations (le Grand Liège – Verviers et Huy).

# Chapitre 5 :

## 1. Offre de soins

L'offre de soins est un déterminant de la santé. L'accessibilité (géographique et financière) des services de soins, entre autres, détermine l'état de santé d'un individu. En province de Liège, les quatre arrondissements bénéficient d'infrastructures de soins de santé et sont donc assez bien réparties y compris pour les Cantons de l'Est. Pourtant, de nombreuses communes, principalement rurales, font état d'une pénurie de médecins généralistes, mettant ainsi en lumière certaines difficultés d'accès aux soins de première ligne.

### 1.1. Structures hospitalières

Les attentes et les exigences envers le secteur hospitalier sont multiples et d'ordre divers : médicales d'abord, puisque les hôpitaux doivent fournir les soins de la meilleure qualité, avec des techniques évoluant en permanence, et ce dans un contexte où les contraintes réglementaires et budgétaires sont de plus en plus importantes. Les attentes sont d'ordre sociétales également : les hôpitaux doivent répondre aux besoins de la population en proposant des services accessibles à tous et ce, quel que soit le statut économique ou les croyances des patients [1].

Les principaux changements des dernières années sont les suivants : les nombreuses fusions, la réorientation du financement des hôpitaux, la structuration de l'activité hospitalière par le biais de programmes de soins, la réduction de la durée de séjour des patients à l'hôpital [2].

Il existe plusieurs types d'établissements hospitaliers. Nous traiterons plus particulièrement des hôpitaux généraux, universitaires et psychiatriques.

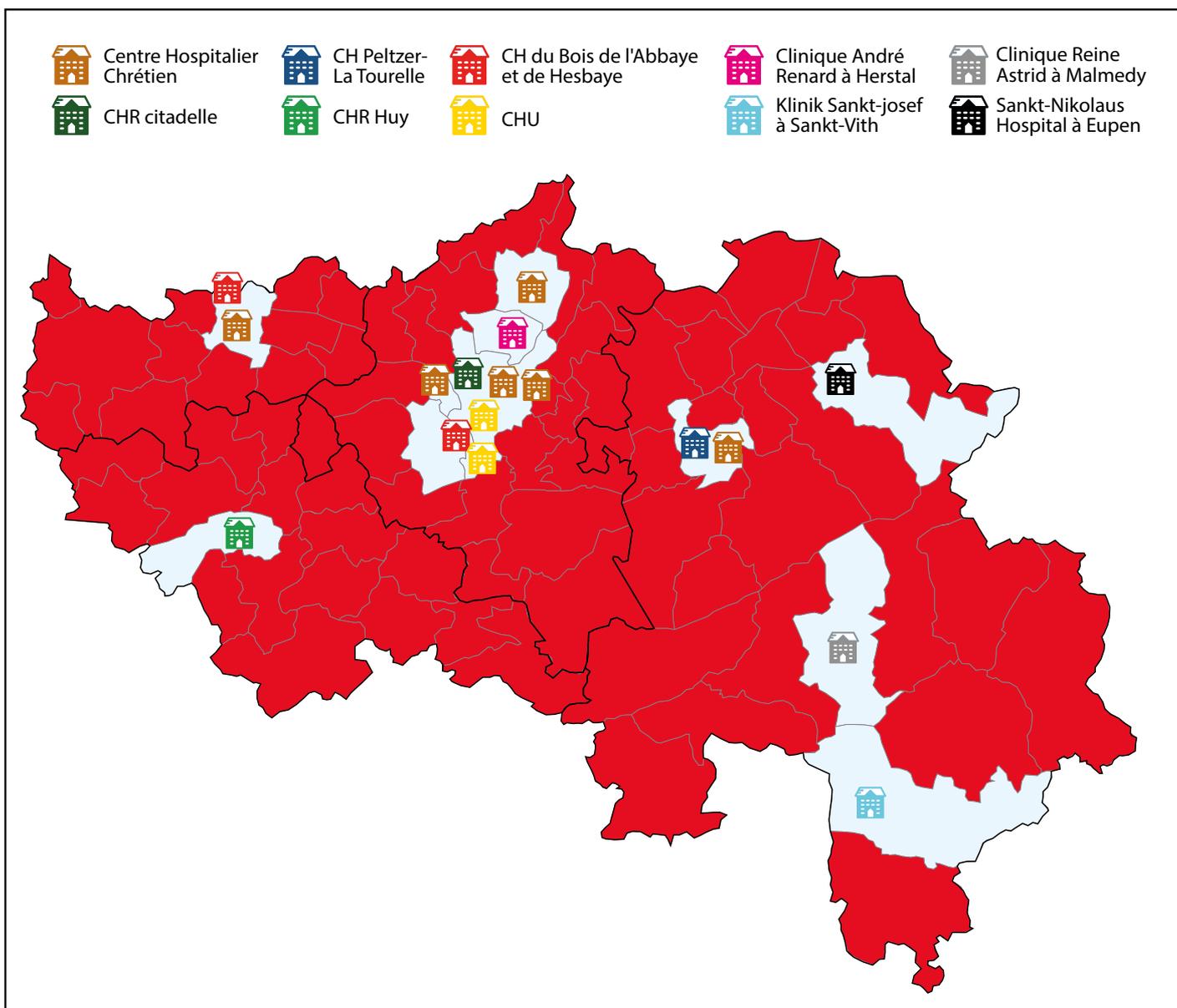
Un hôpital général comprend de nombreuses spécialités dont au moins la pédiatrie, la gynécologie-obstétrique, la médecine générale et la chirurgie ainsi que les techniques diagnostiques et thérapeutiques qui accompagnent ces spécialités de base [3]. Dans ce chapitre, nous avons fait le choix de garder dans la catégorie des hôpitaux généraux uniquement les hôpitaux ayant au moins des lits de catégorie C (service de diagnostic et de traitement chirurgical) et D (service de diagnostic et traitement médical) et/ou CD (service d'hospitalisation mixte C et D).

Les hôpitaux universitaires dépendent d'une faculté de médecine. Hormis les traitements et soins aux patients, ils ont pour mission de contribuer à la formation des médecins et infirmiers, de se montrer actifs au niveau de la recherche scientifique et de participer au développement de nouvelles technologies. Ces structures comportent au minimum les mêmes services que les hôpitaux généraux. Un seul hôpital peut porter le titre d'universitaire pour chaque université disposant d'une faculté de médecine offrant un cursus complet [2].

Les hôpitaux psychiatriques accueillent des personnes souffrant de problèmes mentaux nécessitant des soins de longue durée. Le séjour est cependant appelé à être à la fois le plus bref et le plus spécialisé possible, et est avant tout orienté vers la réinsertion sociale [3].

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

Carte 5.1. Répartition des hôpitaux généraux/universitaires, province de Liège, 2015



Source : INAMI

→ La province de Liège compte 23 hôpitaux. De grandes entités ont été formées par la fusion de plusieurs implantations réparties sur la province. Désormais, Notre-Dame des Bruyères a fusionné avec le Centre Hospitalier Universitaire du Sart-Tilman sur la ville de Liège. Le Centre Hospitalier Chrétien possède plusieurs implantations: deux sur la ville de Liège et une sur la commune de Saint-Nicolas. Ces 3 implantations vont fusionner en un seul lieu, le Mont Légia en 2019. Le CHC compte aussi une implantation à Oupeye, à Waremme et à Verviers.

Les hôpitaux régionaux sont situés sur les quatre arrondissements de la province de Liège. Le Centre Hospitalier Régional de la Citadelle pour l'arrondissement de Liège, le Centre Hospitalier Régional de Huy pour l'arrondissement de Huy, le Centre Hospitalier Verviers-La Tourelle pour l'arrondissement de Verviers et le Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye pour l'arrondissement de Waremme. Ce dernier centre hospitalier possède également une implantation à Seraing.

Les Cantons de l'Est comptent trois hôpitaux généraux : Sankt-Nikolaus à Eupen, Sankt-Josef à Saint-Vith et la Clinique Reine Astrid à Malmedy.



## Chapitre 5 :

Herstal possède la Clinique André Renard sur son territoire.

La province de Liège compte six hôpitaux psychiatriques dont quatre sont situés sur la ville de Liège. Les deux autres se trouvent à Lierneux et à Henri-Chapelle sur la commune de Welkenraedt.

Il est à noter que la répartition territoriale des hôpitaux généraux ne lèse aucun arrondissement et englobe les territoires ruraux des Cantons de L'Est avec la particularité de pouvoir être soigné en langue allemande.

**Tableau 5.1. Nombre et densité de lits d'hôpitaux généraux et psychiatriques, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, juillet 2015**

		Hôpitaux généraux et universitaires		Hôpitaux psychiatriques	
		Nombre de lits	Densité pour 1 000 hab.	Nombre de lits	Densité pour 1 000 hab.
Belgique		48 342	4,3	15 276	1,4
Wallonie		15 037	4,2	4 138	1,2
Province de Liège		4 682	4,3	1 376	1,3
ARRONDISSEMENTS	Huy	317	2,8	0	0,0
	Liège	3 187	5,1	688	1,1
	Verviers	990	3,5	688	2,4
	Waremme	188	2,4	0	0,0

Source : SPF Santé Publique, calculs OSLg

→ Le nombre total de lits hospitaliers sur le territoire de la province de Liège atteint plus de 4 500, correspondant à une densité de 4,3 lits pour 1 000 habitants. C'est similaire à la densité en Wallonie (4,2) et en Belgique (4,3). Bien que chaque arrondissement soit pourvu en hôpitaux généraux, l'arrondissement de Liège comptabilise plus des trois-quarts des lits hospitaliers de l'ensemble de la province.

**Tableau 5.2. Équipements et services dans les hôpitaux généraux, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2015**

	Belgique	Wallonie	Province de Liège
SMUR	98	38	10
Scanner	160	50	14
RMN	87	28	8
Radiothérapie	34	10	2
Centre de dialyse	54	20	6

Source : SPF Santé Publique

→ En 2015, les hôpitaux généraux de la province de Liège rassemblent dix Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR), dont un hélicoptère médicalisé financé en partie par la Province de Liège.

Le territoire dispose de quatorze scanners et huit installations de résonance magnétique nucléaire (RMN).

Il existe deux centres de radiothérapie sur le territoire (Centre Hospitalier Universitaire et Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle), et six centres de dialyse (un au Centre Hospitalier Universitaire – un pour le Centre Hospitalier Chrétien Saint-Joseph, un à André Renard – un par Centre Hospitalier Régional: la Citadelle pour Liège, Peltzer-La Tourelle pour Verviers et le CHR de Huy).

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

## 1.2. Maisons de repos et maisons de repos et de soins

Avec un vieillissement de la population déjà bien présent et qui continue à s'intensifier, les maisons de repos jouent un rôle important dans la prise en charge des personnes âgées, qu'elles soient dépendantes ou non.

La maison de repos pour la personne âgée (MRPA) est un établissement qui peut être public ou privé, qui doit être agréé par la Région wallonne. Ces institutions proposent une résidence à des personnes de plus de 60 ans. Dans ces maisons de repos, le logement mais aussi les services collectifs, les aides à la vie journalière et si nécessaire les soins sont organisés.

La maison de repos et de soins (MRS) consiste, la plupart du temps, en un certain nombre de lits (de soins) agréés et intégrés dans une MRPA. Ces « lits » sont réservés à des personnes fortement dépendantes ne nécessitant plus de soins aigus mais à l'égard desquelles un encadrement particulier ou spécifique est assuré [4].

Tableau 5.3. Nombre et densité de lits MRPA et MRS, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 2015

		Nombre de MRPA et MRS	Lits MRPA		Lits MRS		Lits MRPA + MRS
			Nombre	Densité pour 1 000 habitants de 65 ans et +	Nombre	Densité pour 1 000 habitants de 65 ans et +	Total
Belgique		1 518	65 680	32,3	72 004	35,5	137 684
Wallonie		590	25 346	40,2	22 619	35,9	47 965
Province de Liège		181	7 531	38,6	7 310	37,5	14 841
ARRONDISSEMENTS	Huy	22	960	51,9	771	41,7	1 731
	Liège	101	4 319	38,2	4 165	36,9	8 484
	Verviers	44	1 871	37,3	1 956	39,0	3 827
	Waremme	14	381	28,7	418	31,5	799

Source : INAMI, calculs OSLg

→ Sur les 1 518 maisons de repos recensées en Belgique, près de 40 % se situent en Wallonie. Ces établissements comptabilisent un total de 47 965 lits, dont 22 619 sont agréés en repos et soins. Un tiers de ces lits (14 841) se situent en province de Liège.

Avec 37,5 lits pour 1 000 habitants de 65 ans et plus, la province de Liège compte plus de lits MRS que la Wallonie et la Belgique (36 lits/1 000habs.).

La grande majorité des lits MRPA et MRS se concentrent dans l'arrondissement de Liège. La densité de lits MRS dans l'arrondissement de Waremme est particulièrement faible (31,5 lits MRS pour 1 000 habitants de 65 ans et plus). Alors que dans l'arrondissement de Huy, la densité est beaucoup plus élevée que la moyenne belge, wallonne et de la province de Liège (42 lits MRS pour 1 000 habitants de 65 ans et plus).



# Chapitre 5 :

## 1.3. Médecins

La répartition géographique des médecins est basée sur le domicile légal des praticiens professionnels. Ceux-ci n'exerçant pas obligatoirement sur leur lieu de vie, les données ne donnent pas d'indication sur l'endroit d'exercice de la pratique [5]. Ceci est particulièrement vrai pour les spécialistes qui travaillent parfois dans un ou plusieurs hôpitaux situés hors de la commune ou de la province où ils vivent.

### 1.3.1. Médecins généralistes

La pratique de la médecine générale a fortement évolué au cours des dernières années. Les jeunes médecins souhaitent exercer leur profession comme un métier et non plus comme un engagement de toute une vie. Ils veulent pouvoir dissocier vie professionnelle et vie privée, en travaillant avec des horaires raisonnables, en ayant une vie de famille et du temps libre. Dès lors, nombre d'entre eux ont le souhait de fonctionner en groupe, ce qui modifie la pratique [6].

Les médecins repris dans les données suivantes sont les médecins que l'INAMI mentionne comme étant « actifs », c'est-à-dire les médecins pour lesquels il recense au moins 500 contacts par an.

Les données provenant de l'INAMI ne prennent pas en compte l'activité des médecins exerçant au sein d'une maison médicale fonctionnant au forfait. Au sein de la province de Liège, de nombreuses maisons médicales travaillent au forfait. Les données concernant l'offre médicale et la consommation de soins pour ces communes peuvent donc être sous-estimés.

**Tableau 5.4. Nombre de médecins généralistes, selon le sexe et nombre d'habitants par médecin généraliste, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 2014**

		Nombre de médecins généralistes			Nombre d'habitants par médecin généraliste
		Femmes	Hommes	Total	
Belgique		3 641	6 808	10 449	1 067
Wallonie		1 174	2 317	3 491	1 024
Province de Liège		333	743	1076	1015
ARRONDISSEMENTS	Huy	43	66	109	1021
	Liège	184	444	628	983
	Verviers	83	168	251	1134
	Waremme	23	65	88	890

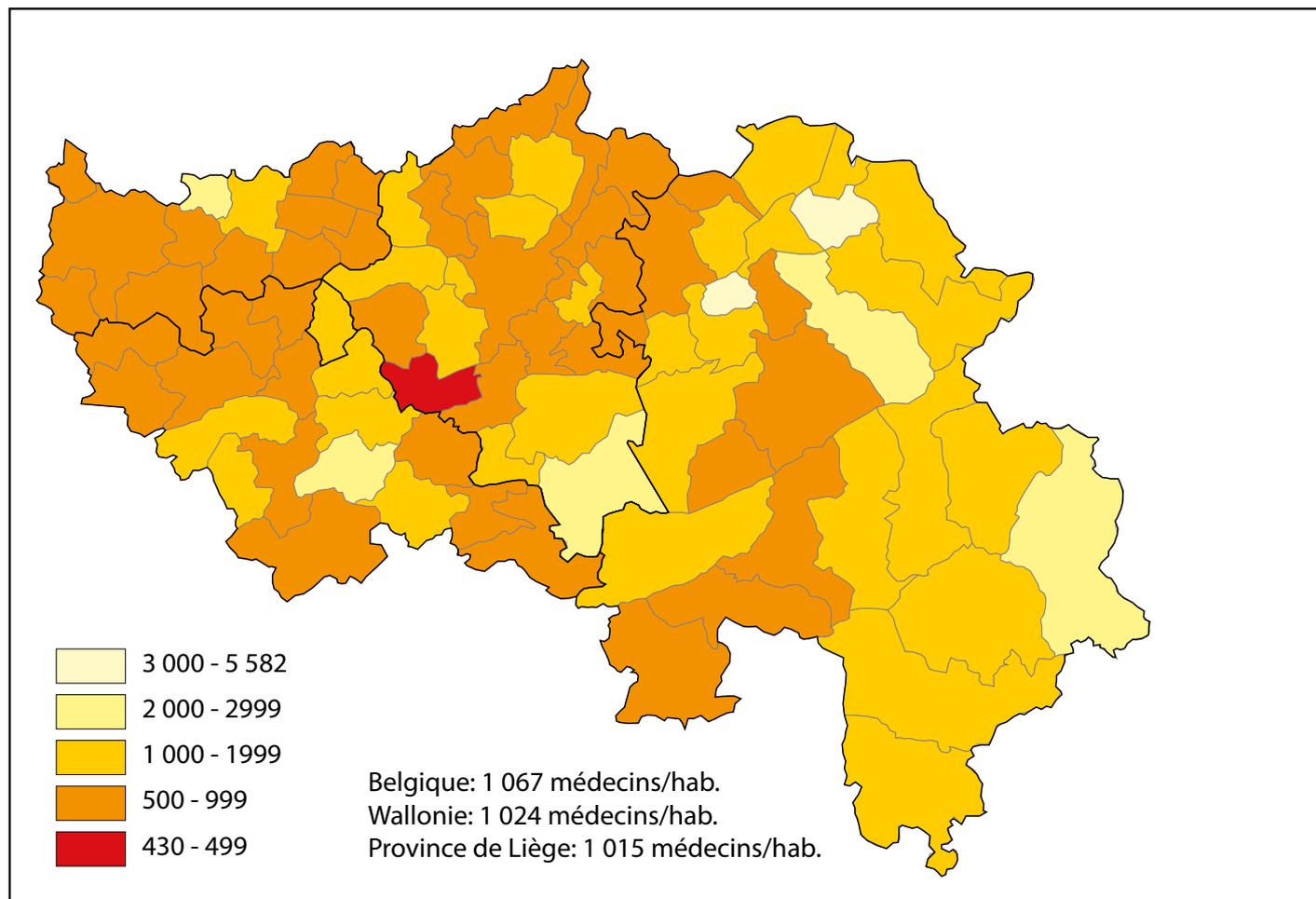
Source : INAMI, calculs OSLg

→ En 2014, on recensait 10 449 médecins généralistes en Belgique, 3 491 en Wallonie et 1 076 en province de Liège. Cela représente un médecin pour environ 1 000 habitants en Belgique et en Wallonie et en province de Liège. Au regard de ces chiffres, la situation semble donc similaire en province de Liège, en Wallonie ou en Belgique.

Toutefois, des disparités apparaissent au regard des chiffres par arrondissement. Les arrondissements de Liège et de Waremme présentent des rapports de l'ordre d'un médecin généraliste pour moins de 1 000 et 900 habitants respectivement, ce qui est un peu plus favorable que la moyenne provinciale. L'arrondissement de Verviers présente des chiffres moins favorables avec un médecin pour plus de 1 100 habitants, ce qui pourrait traduire une charge de patientèle plus élevée par médecin. L'arrondissement de Huy présente une moyenne similaire à la moyenne provinciale.

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

Carte 5.2. Nombre d'habitants par médecin généraliste, province de Liège, 2014



Discretisation : manuelle - Source : INAMI, calculs OSLg

→ C'est dans les communes de type rural que l'on observe le plus grand nombre d'habitants par médecin généraliste (à l'exception de Dison). Les communes de Lontzen, Dison, Berloz, Büllange, Tinlot, Aywaille et Baelen dépassent les 2 000 patients par médecin généraliste.

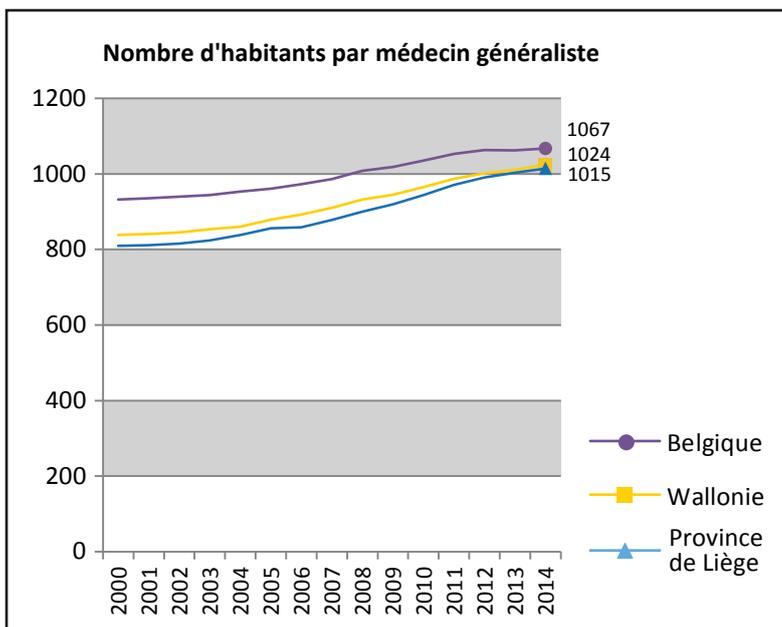
À l'opposé, on retrouve Neupré (moins de 500 habitants par médecin). Ceci s'explique probablement par la définition qui veut que l'on compte les médecins via le lieu de domicile et non via le lieu de pratique professionnelle. Ce fait introduit un biais de sélection qui rejait sur le résultat cartographique.

La ruralité ou les zones de précarité sont des facteurs qui expliquent la faible densité médicale en Belgique. Ceci correspond aussi à notre carte. Ces deux types de facteurs sont reconnus par les mesures Impulséo de l'INAMI, mesures d'aides gérées par les Communautés depuis la sixième réforme de l'État. Cet ensemble de mesures est destiné à favoriser l'attractivité des médecins généralistes dans les zones rurales et à public précarisé.



# Chapitre 5 :

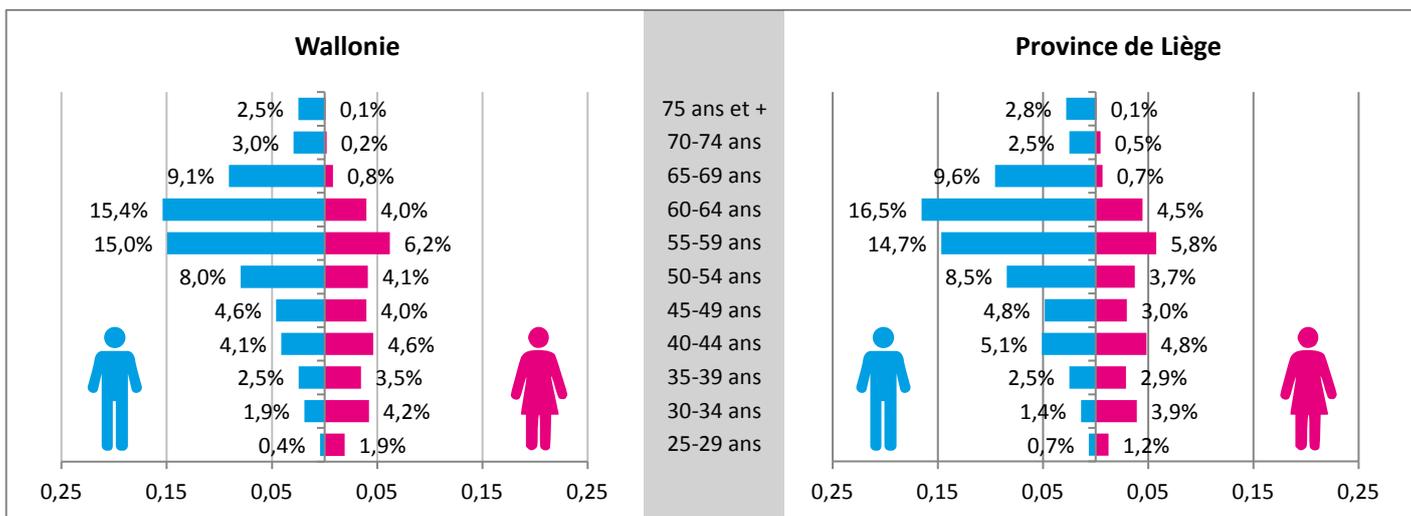
Figure 5.1. Évolution du nombre d'habitants par médecin généraliste, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2000-2014



→ Depuis 2000, le nombre d'habitants par médecin généraliste augmente de manière similaire en Belgique, en Wallonie et en province de Liège. La situation est néanmoins plus favorable en province de Liège, où on relève 1 015 habitants par médecin généraliste, contre 1 024 en Wallonie et 1 067 en Belgique.

Source : INAMI, calculs OSLg

Figure 5.2. Pyramide des âges des médecins généralistes, Wallonie-province de Liège, 2014



Source : INAMI, calculs OSLg

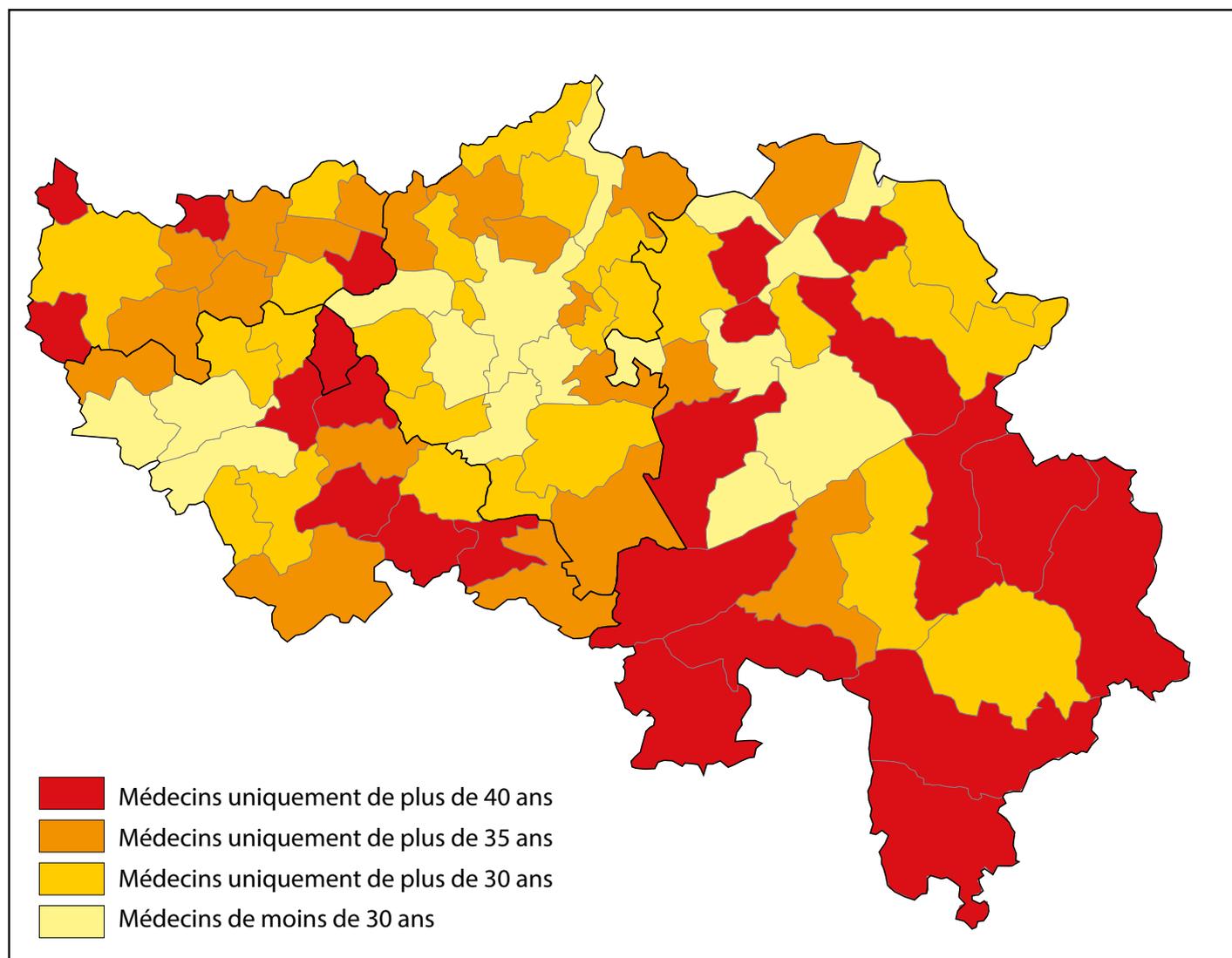
→ En province de Liège, les médecins âgés de 55 ans et plus constituent 57,4 % de l'ensemble des généralistes pour 56,3 % en Wallonie et 51,7 % en Belgique. Par rapport à la situation il y a 10 ans, ces proportions ont doublé.

L'âge médian des médecins généralistes de la province de Liège se situe actuellement dans la tranche d'âge des 50-64 ans. Parmi l'ensemble des médecins généralistes sur la province, 12,6 % sont âgés de moins de 40 ans. C'est moins que la Belgique (17,2 %) et que la Wallonie (14,4 %).

Sur ces différents territoires, les femmes représentent presque 70 % des médecins généralistes de moins de 40 ans.

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

Carte 5.3. Répartition des médecins généralistes selon la catégorie d'âge, province de Liège, par commune, 2014



Source : INAMI

→ Sur l'ensemble de la province de Liège, 23 communes ne comptent aucun médecin généraliste de moins de 40 ans. Une majorité de ces communes se situe dans le sud-est de la province. Aucune de ces communes ne se situe dans l'arrondissement de Liège. À l'inverse, les communes comptabilisant des médecins âgés de moins de 30 ans sont souvent situées sur des centres urbains ou périurbains. Héron, Jalhay, la Calamine et Olne font exception et comptabilisent également des médecins de moins de 30 ans malgré leur caractère rural.



# Chapitre 5 :

## 1.3.2. Médecins spécialistes

Pour rappel, les informations recueillies ne permettent pas de faire la distinction entre l'adresse privée et celle de la pratique et les données ne fournissent pas d'informations sur l'endroit d'exercice de la pratique. Il est donc difficile d'estimer l'impact réel de différences de densité médicale sur l'offre de soins [7].

Tableau 5.5. Nombre de médecins spécialistes, selon le sexe, et nombre d'habitants par médecin spécialiste, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2014

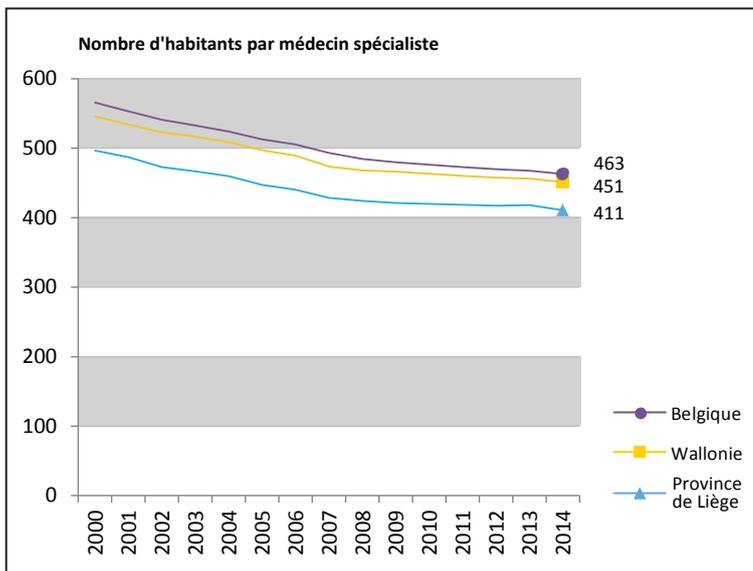
	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'habitants par médecin spécialiste
Belgique	14 614	9 478	24 092	463
Wallonie	4 850	3 082	7 932	451
Province de Liège	1 576	1 082	2 658	411

Source : INAMI, calculs OSLg

→ La densité de médecins spécialistes en province de Liège est supérieure à celle de la Wallonie et de la Belgique, puisqu'on y recense un médecin pour 411 habitants, contre 451 en Wallonie et 463 en Belgique.

D'après les données, 77,2 % des médecins spécialistes en province de Liège sont conventionnés. C'est un peu plus faible qu'en Wallonie (88,6 %) mais similaire à la Belgique (77,6 %).

Figure 5.3. Évolution du nombre d'habitants par médecin spécialiste, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2000-2014



Source : INAMI, calculs OSLg

→ Contrairement au rapport avec les médecins généralistes, le nombre d'habitants par médecin spécialiste diminue progressivement depuis quinze ans. En province de Liège, ce chiffre est passé de 497 en 2000 à 411 en 2014. Nous assistons donc à une spécialisation de la profession médicale.

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

**Tableau 5.6. Nombre de gynécologues, selon le sexe, et nombre de femmes (de 15 ans et plus) par gynécologue, Belgique-Wallonie-province de Liège, 31 décembre 2014**

	Hommes	Femmes	Total	Nombre de femmes de 15 ans et + par gynécologue
Belgique	806	749	1 555	3 070
Wallonie	273	258	531	2 886
Province de Liège	98	87	185	2 531

Source : INAMI, calculs OSLg

→ La densité de gynécologues rapportée à la population féminine de 15 ans et plus est plus élevée en province de Liège qu'en Wallonie ou en Belgique, puisqu'on y recense un praticien pour 2 531 femmes de 15 ans et plus.

75,8 % des gynécologues de moins de 40 ans en province de Liège sont des femmes, contre 80,2 % en Wallonie et 77,1 % en Belgique. Presque la moitié des gynécologues sont âgés de 55 ans et plus en province de Liège (47,6 %), en Wallonie (44,3 %) et en Belgique (41,7 %).

Seulement 39,5 % des gynécologues en province de Liège sont conventionnés, contre 50,7 % en Wallonie et 48,0 % en Belgique.

**Tableau 5.7. Nombre de pédiatres, selon le sexe, et nombre d'enfants (de moins de 15 ans) par pédiatre, Belgique-Wallonie-province de Liège, 31 décembre 2014**

	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'enfants de moins de 15 ans par pédiatre
Belgique	614	1 053	1 667	1 142
Wallonie	226	354	580	1 084
Province de Liège	85	134	219	857

Source : INAMI, calculs OSLg

→ En province de Liège, le nombre de pédiatres rapporté à la population d'enfants de moins de 15 ans apparaît beaucoup plus élevé qu'en Belgique et en Wallonie.

Les femmes pédiatres sont plus nombreuses que les hommes et cette tendance continue à s'accroître. Elles représentent 84,3 % des pédiatres de moins de 40 ans en Belgique.

Les pédiatres de 55 ans et plus représentent quatre personnes sur dix de l'ensemble des pédiatres, et ce quel que soit le territoire observé (41,1 % en province de Liège, 41,6 % en Wallonie et 38,8 % en Belgique).

88 % des pédiatres sont conventionnés en province de Liège, en Wallonie et en Belgique.



## Chapitre 5 :

Tableau 5.8. Nombre d'ophtalmologues, selon le sexe, et nombre d'habitants par ophtalmologue, Belgique-Wallonie-province de Liège, 31 décembre 2014

	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'habitants par ophtalmologue
Belgique	471	676	1 147	9 946
Wallonie	138	195	333	10 780
Province de Liège	46	78	124	8 829

Source : INAMI, calculs OSLg

→ En province de Liège, on recense un ophtalmologue pour 8 829 habitants. La situation est plus favorable que celle de la Belgique et de la Wallonie.

Cette spécialité, comme beaucoup d'autres, se féminise également. 72,7 % des ophtalmologues de moins de 40 ans en Belgique sont des femmes.

45,2 % des ophtalmologues en province de Liège sont âgés d'au moins 55 ans. Cette proportion est similaire en Belgique (42,5 %) et en Wallonie (45,0 %).

Selon l'INAMI, en 2014, 44,4 % des ophtalmologues en province de Liège sont conventionnés. C'est plus élevé qu'en Wallonie (41,1 %) et qu'en Belgique (40,8 %).

Tableau 5.9. Nombre d'anesthésistes, selon le sexe, et nombre d'habitants par anesthésiste, Belgique-Wallonie-province de Liège, 31 décembre 2014

	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'habitants par anesthésiste
Belgique	1 389	914	2 303	4 867
Wallonie	493	285	778	4 614
Province de Liège	195	113	308	3 555

Source : INAMI, calculs OSLg

→ Les densités d'anesthésistes sont les mêmes en Belgique et en Wallonie. En province de Liège où l'on comptabilise 3 555 habitants par anesthésiste, la densité est plus favorable. Quel que soit le territoire observé, les hommes anesthésistes sont plus nombreux que les femmes.

Néanmoins, cette majorité masculine tend à diminuer puisque la moitié (49,1 %) des anesthésistes de moins de 40 ans en Belgique sont des femmes. Cette proportion est similaire en province de Liège.

Le vieillissement de la profession est moins marqué que dans d'autres spécialités. En Belgique, 29,9 % des anesthésistes sont âgés de 55 ans et plus. Cette proportion atteint 32,1 % en Wallonie et est similaire à la moyenne belge (28,2 %) en province de Liège.

La très grande majorité des anesthésistes est conventionnée. 86,5 % en Wallonie et 88,9 % en Belgique, un peu moins en province de Liège (79,5 %).

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

## 1.4. Autres professionnels de la santé

### 1.4.1. Dentistes

Tableau 5.10. Nombre de dentistes, selon le sexe, et nombre d'habitants par dentiste, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2014

	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'habitants par dentiste
Belgique	4 967	4 407	9 374	1 196
Wallonie	1 444	1 251	2 695	1 332
Province de Liège	549	425	974	1 124

Source : INAMI, calculs OSLg

→ En province de Liège en 2014, on comptabilise 974 dentistes, ce qui représente un dentiste pour 1 124 habitants. C'est plus favorable qu'en Wallonie (1 332) et en Belgique (1 196). Plus de la moitié des dentistes sont des hommes et ce, quel que soit le niveau géographique.

La proportion de dentistes de moins de 40 ans s'élève à 24,3 % en province de Liège. Cette proportion est moins élevée en Wallonie (21,2 %) et en Belgique (23,4 %). Moins de la moitié des praticiens en province de Liège est âgée d'au moins 55 ans (44,1 %). Cette proportion est plus élevée en Wallonie (46,2 %) et plus faible en Belgique (43,7 %).

D'après les données de l'INAMI, 77,3 % des dentistes en province de Liège sont conventionnés, contre 67,8 % en Wallonie et 61,1 % en Belgique. Il s'agit de la province en Wallonie où la proportion est la plus élevée.

### 1.4.2. Kinésithérapeutes

Tableau 5.11. Nombre de kinésithérapeutes, selon le sexe, et nombre d'habitants par kinésithérapeute, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2014

	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'habitants par kinésithérapeute
Belgique	12 617	18 245	30 862	363
Wallonie	4 964	6 381	11 345	316
Province de Liège	1 410	1 901	3 311	331

Source : INAMI, calculs OSLg

→ Les kinésithérapeutes en province de Liège sont 3 311, soit un nombre de 331 habitants par professionnel. C'est un peu plus favorable que la situation observée en Belgique et un peu moins favorable qu'en Wallonie.

La profession tend à se féminiser puisque, en 2014, les femmes représentent 59,1 % des kinésithérapeutes en Belgique. La proportion de femmes représente 56,2 % en Wallonie et 57,4 % en province de Liège.

Un peu moins d'un quart (22,6 %) des kinésithérapeutes est âgé de 55 ans et plus en province de Liège (25,4 % en Belgique), tandis que les moins de 40 ans constituent 43,4 % des praticiens de la province de Liège. En 2014, 87,0 % des kinésithérapeutes de la province sont conventionnés. C'est une proportion sensiblement plus élevée que celle de la Wallonie (82,6 %) et de la Belgique (83,9 %).



# Chapitre 5 :

## 1.4.3. Infirmiers(ères) (excepté les sages-femmes)

Les données reprises ci-dessous correspondent au nombre d'infirmier(ères) qui, au 31 décembre 2014, ont un numéro INAMI qui leur donne le droit d'attester des prestations de l'art infirmier (les pensionnés sont donc exclus de ces données).

Ces données ne reflètent donc pas l'ensemble de la pratique infirmière (hospitalière, à domicile et enseignante).

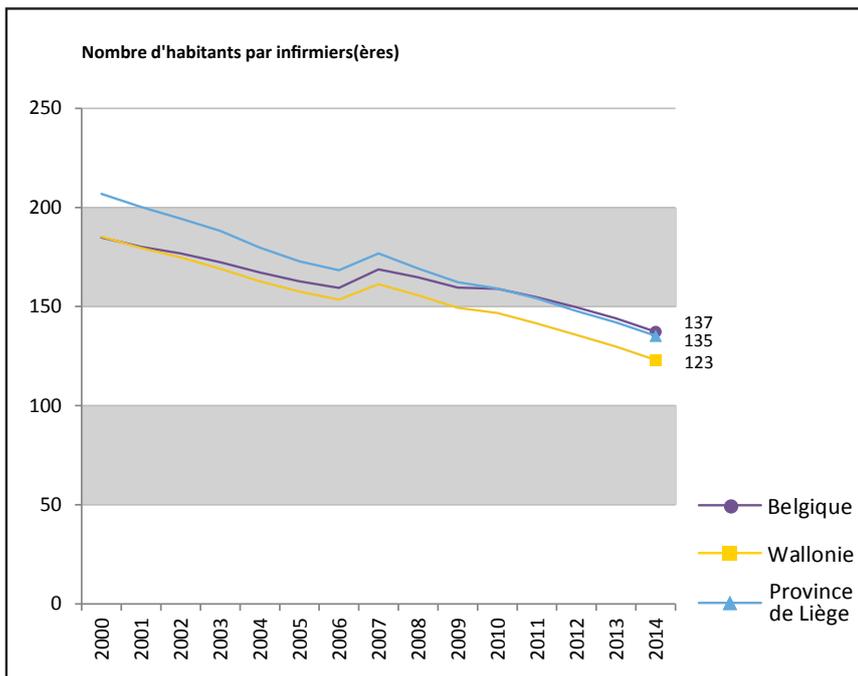
Tableau 5.12. Nombre d'infirmiers(ères) et nombre d'habitants par infirmiers(ères), Belgique-Wallonie-province de Liège, 2014

	Hommes	Femmes	Total	Nombre d'habitants par infirmier(ère)
Belgique	10 521	70 719	81 240	138
Wallonie	3 866	25 205	29 071	123
Province de Liège	1 153	6 919	8 072	136

Source : INAMI, calculs OSLg

→ En 2014, 8 072 infirmiers(ères) étaient recensés en province de Liège, parmi lesquels 85,7 % sont des femmes. Cela correspond à une densité de 136 habitants par infirmier(ère).

Figure 5.4. Évolution du nombre d'habitants par infirmier(ère), Belgique-Wallonie-province de Liège, 2000-2014



Source : INAMI, calculs OSLg

→ En 2014, on dénombrait, en province de Liège, 135 habitants par infirmier(ère). En 1999, ce rapport s'élevait à 207, illustrant l'augmentation de l'attractivité de cette profession pour les étudiants vu l'augmentation des besoins liés au vieillissement de la population.

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

## 2. Offre de services (y compris de soins)

L'offre de services telle que nous le présentons ici comprend l'accueil de la petite enfance, les plannings familiaux, les associations de soins intégrées, l'aide et soins à domicile et les services de santé mentale. Comme pour l'offre de soins, l'offre de services ne couvre pas de manière optimale tout le territoire de la province de Liège. Les zones plus rurales, particulièrement au sud-est de la province, sont moins bien desservies en matière de services que les zones plus urbaines.

### 2.1. Accueil de la petite enfance

L'accueil de la petite enfance est un service important pour les jeunes couples avec enfant(s) ou désireux d'en avoir. Dans une société où très souvent les deux parents travaillent, il est important de pouvoir disposer de places d'accueil suffisantes et de qualité.

Les données reprises dans le tableau ci-dessous comprennent l'ensemble des places d'accueil ayant reçu l'autorisation de fonctionnement de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), qu'elles soient subventionnées ou non et quelle que soit la structure d'accueil (en collectivité ou dans un cadre familial). Les données relatives à la Wallonie et la province de Liège ne comprennent pas les cantons germanophones. En effet, les définitions dans l'accueil de la petite enfance ne correspondent pas entre l'ONE et le département Famille et Social de la Communauté germanophone.

Tableau 5.13. Nombre de places d'accueil pour les enfants de 0 à 2,5 ans et taux de couverture, Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 2013

		Nombre total de places d'accueil	Taux de couverture (%) (sur 100 enfants de 0 à 2,5 ans)
Wallonie*		31 339	31,4
Province de Liège*		8 306	28,2
ARRONDISSEMENTS	Huy	1 088	33,5
	Liège	4 714	26,2
	Verviers*	1 624	26,6
	Waremme	880	41,0

Source : ONE, calculs OSLg

\* sans la Communauté germanophone

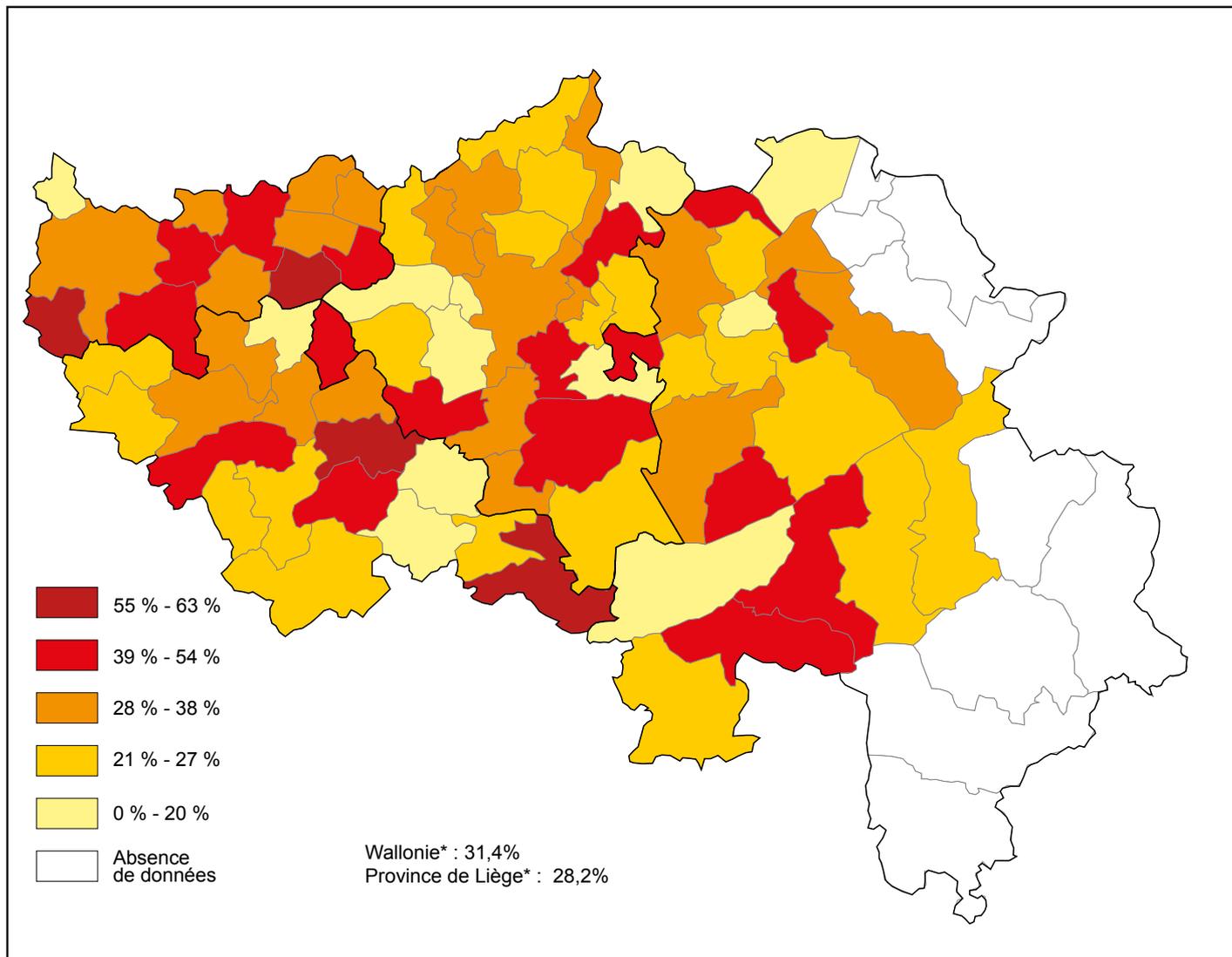
→ Fin 2013, la province de Liège comptait 8 306 places d'accueil pour les enfants de 0 à 2,5 ans, ce qui correspond à un taux de couverture de 28,2 %. C'est plus faible qu'en Wallonie.

Les arrondissements de Liège et de Verviers présentent un taux de couverture d'environ 26 % ce qui est moins que la moyenne provinciale. Tandis que ceux des arrondissements de Huy et de Waremme sont plus élevés: respectivement 33,5 % et 41,0 %.



## Chapitre 5 :

Carte 5.4. Taux de couverture de l'accueil des 0-2,5 ans, province de Liège, 2013



Discrétisation : Jenks - Source : ONE, calculs OSLg

\*Hors Communauté germanophone

→ Les communes présentant les taux de couverture les plus faibles sont Anthisnes (9,6 %), Dalhem (11,7 %) et Verlaine (13,1 %). À l'opposé, les taux de couverture les plus élevés sont observés à Wasseiges (63,5 %), Donceel (62,8 %) et Ferrières (57,1 %).

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

## 2.2. Centres de planning familial

Les centres de planning familial sont des lieux d'accueil et d'accompagnement en matière de vie affective, sexuelle et relationnelle. En Wallonie et à Bruxelles, les centres sont regroupés au sein de 4 Fédérations de Centres de Planning Familial ayant chacune leur autonomie [8] :

- La Fédération des Centres de Planning et de Consultations : elle regroupe 15 centres et est partenaire de la Mutualité Chrétienne ;
- La Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes : elle regroupe 17 centres et 4 antennes dont 7 centres pratiquent l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) ;
- La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial : elle regroupe 22 centres et est partenaire avec la Ligue des Familles ;
- La Fédération Laïque des Centres de Planning Familial : elle rassemble 40 centres dont la moitié pratique l'IVG.

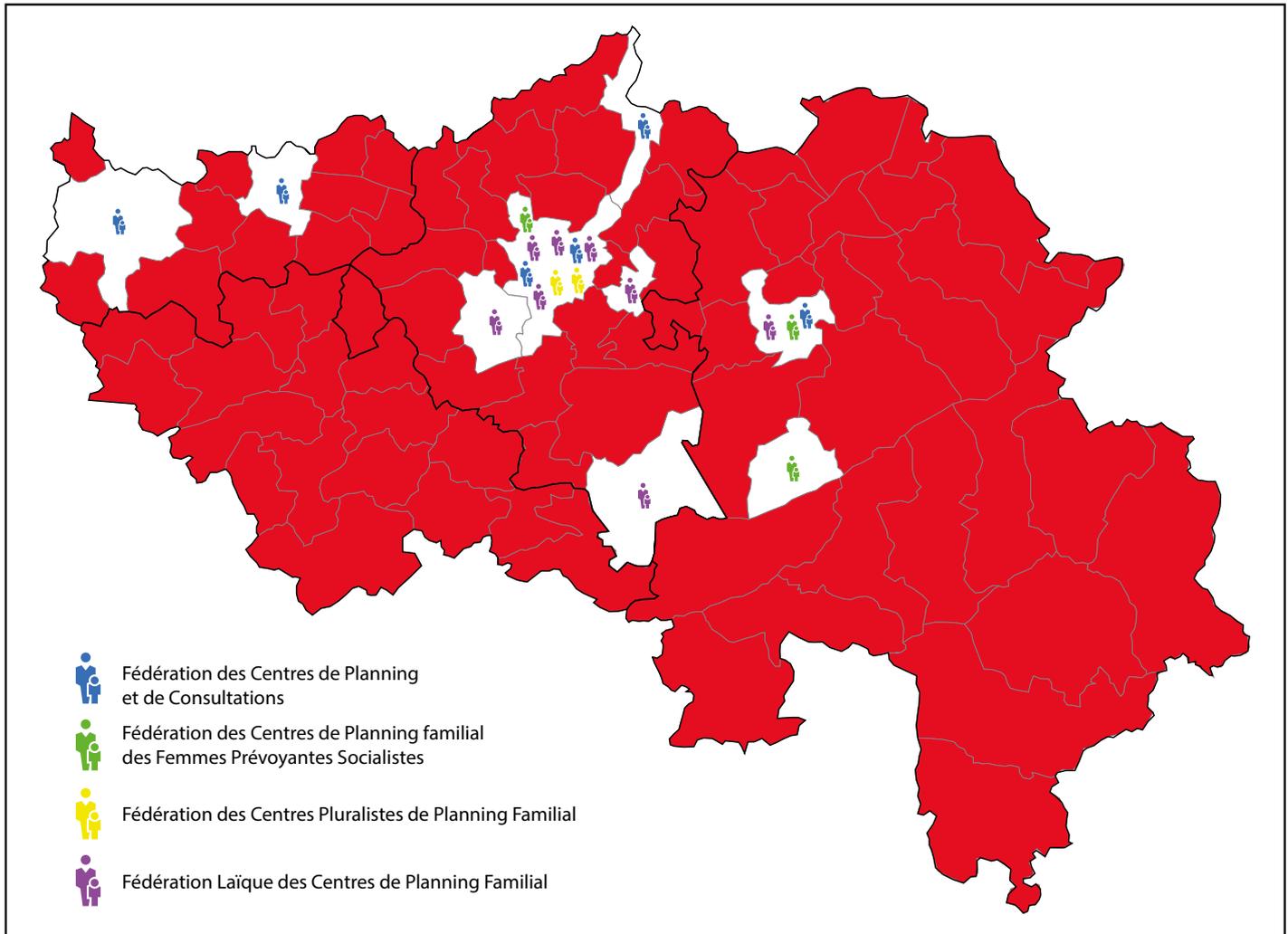
Chaque fédération est un organisme d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

De manière générale, on retrouve dans les centres de planning familial des professionnels de différents secteurs. Les consultations se prennent généralement sans rendez-vous et sont d'ordre médical, social, psychologique, juridique, de conseil conjugal, de sexologie et de médiation familiale. Ainsi, de nombreux sujets peuvent être abordés : la contraception, la grossesse, l'avortement, les maladies sexuellement transmissibles, les difficultés conjugales, l'adolescence, etc.



# Chapitre 5 :

Carte 5.5. Répartition des Centres de planning familial, province de Liège, par commune, 2015



→ Il y a dix-neuf centres de planning familial sur le territoire de la province de Liège. Aucun n'est situé dans l'arrondissement de Huy et aucun planning n'existe en Communauté germanophone.

### Pour la Fédération des Centres de Planning et de Consultations:

- Planning Estelle Mazy à Liège
- Planning "le 37" à Liège
- Antenne de Planning familial R&M à Visé
- Infor'Couple à Verviers
- L'Oasis Familiale à Hannut
- L'Oasis Familiale à Waremme

### Pour la Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes:

- Planning FPS à Liège
- Planning FPS à Spa
- Planning FPS à Verviers

### Pour la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial :

- Infor'Famille à Liège
- Infor'Femmes à Liège

### Pour la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial :

- Planning familial Ourthe-Ambève à Aywaille
- Planning familial de Fléron
- Le SIPS à Liège
- La Famille Heureuse à Liège
- Collectif contraception à Liège
- Centre Louise Michel à Liège
- Collectif contraception de Seraing
- La Famille Heureuse à Verviers

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

## 2.3. Associations de santé intégrée

Les associations de santé intégrée (ASI) sont organisées par des ASBL ou des pouvoirs publics. Elles développent une offre de soins intégrée par des équipes qui prennent en compte le patient dans sa globalité, par des activités d'accueil personnalisé, de consultations médicales, paramédicales, psychologiques et sociales.

Elles développent un accueil personnalisé et travaillent dans le cadre d'une concertation d'équipe et avec le réseau local. Elles facturent leurs prestations à l'acte ou au forfait, selon la reconnaissance de l'INAMI en qualité de maison médicale. La reconnaissance comme maison médicale n'est pas un préalable obligé pour bénéficier de l'intervention de la Wallonie en qualité d'association de santé intégrée [9].

Une maison médicale est une association de santé intégrée regroupant des professionnels médicaux et paramédicaux dispensant des soins de première ligne. Son action vise une approche globale intégrant soins, démarches préventives et actions de promotion de la santé ; la santé y est considérée dans ses dimensions physique, psychique, sociale et culturelle [10].

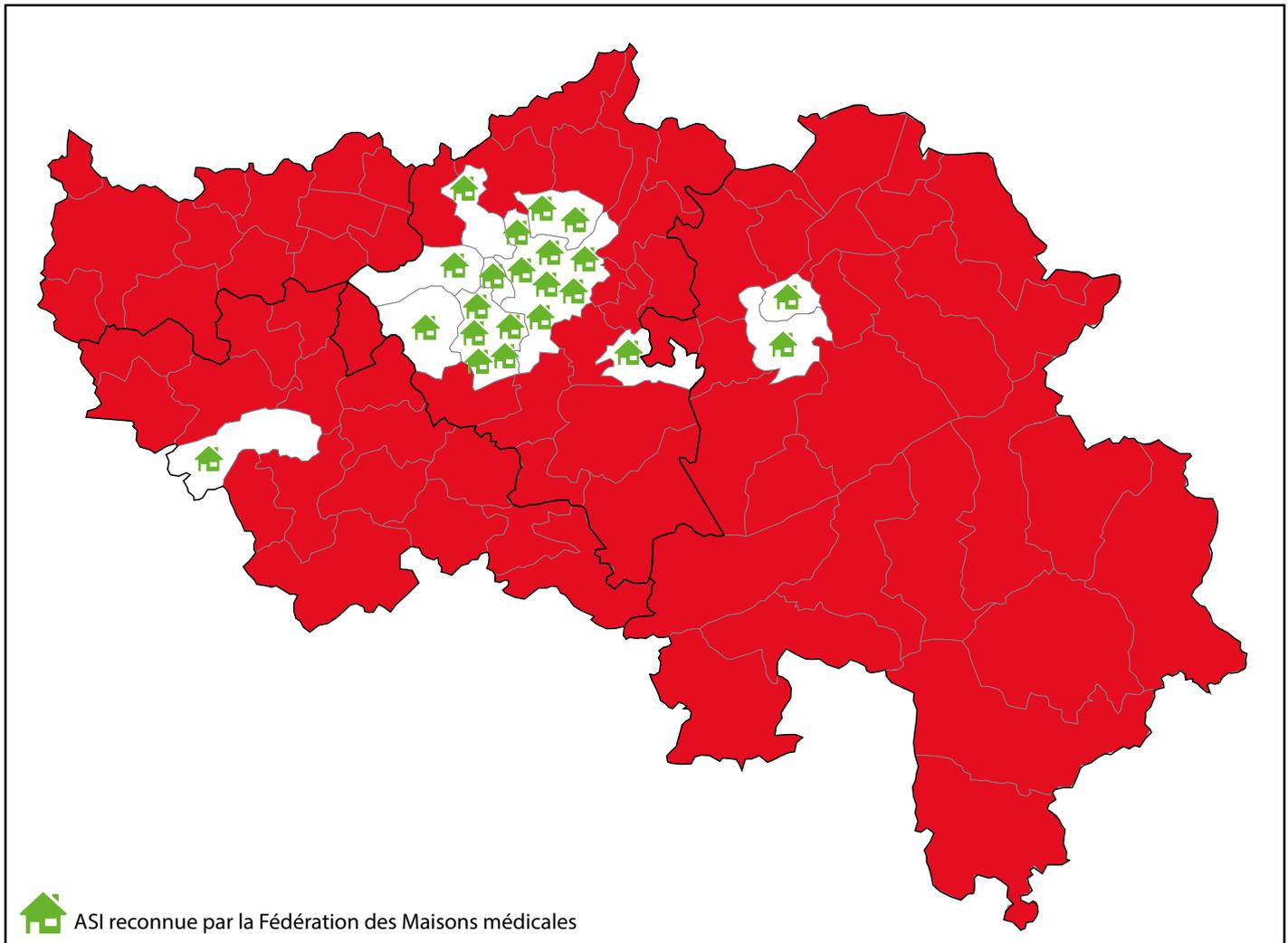
Les professionnels les plus souvent représentés sont : l'accueillant(e), le médecin généraliste, l'infirmier(ère), le kinésithérapeute, le travailleur social, le psychologue, le psychothérapeute.

Il existe plusieurs types de groupements de médecins, mais les maisons médicales telles que nous les abordons dans le tableau de bord sont celles reconnues par la Fédération des Maisons médicales. Celle-ci a été créée en 1980 et a été fondée sur les principes d'égalité, d'équité, de solidarité, de démocratie, de participation, d'autonomie, de justice sociale et de respect des différences .



## Chapitre 5 :

Carte 5.6. Répartition des associations de santé intégrée (agrées par la Région wallonne) et des Maisons Médicales (reconnues par la Fédération des Maisons Médicales), province de Liège, par commune, 2013



Source : [www.maisonmedicale.org](http://www.maisonmedicale.org) et SPW

→ La province de Liège comptait, en 2013, 22 ASI. Ce sont toutes des maisons médicales reconnues par la Fédération des Maisons Médicales.

Les vingt-deux ASI, à l'exception de Trooz, se situent toute dans une agglomération urbaine, soit le Grand Liège, l'agglomération verwiétoise ou hutoise. Aucune ne se situe dans l'arrondissement de Waremme.

### Dans l'agglomération de Huy :

- La maison médicale « Cap Santé » à Huy

### Dans le Grand Liège :

- La maison médicale « La Légia » à Ans
- La maison médicale « L'Atoll » à Herstal
- « Médecine pour le peuple Asbl » à Herstal
- La maison médicale « Le Cadran » à Liège
- Le « Centre de Santé Intégré Hélios » à Liège
- La maison médicale « L'Herma » à Liège
- La maison médicale « Les Houlpays » à Liège
- La maison médicale du Laveu à Liège
- La maison médicale « la Passerelle » à Liège

- Le « Centre de santé intégré de Tilleur » à Saint-Nicolas
- La maison médicale « Agora » à Seraing
- Le « Centre de Santé Intégré Bautista Van Showen » à Seraing
- La maison médicale d'Ougrée à Seraing
- La maison médicale « Oxygène » à Seraing
- La maison médicale « Solidarités » à Seraing
- La maison médicale « Aquarelle » à Grâce-Hollogne
- La maison médicale « Tournesol » à Flémalle

### Dans l'agglomération de Verviers :

- La maison médicale « Mosaïque » à Verviers
- La maison médicale « La Bulle d'Air » à Dison
- La maison médicale de Trooz

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

## 2.4. Aides et soins à domicile

La mission des services d'aides à domicile (appelés aussi services d'aide aux familles et aux aînés) consiste à apporter une aide à domicile, un soutien et un encadrement à des familles en difficulté, à des personnes âgées et à des personnes handicapées dans leur vie quotidienne, ainsi qu'à leurs aidants proches. Cette mission est réalisée par le biais de professionnels de l'aide à domicile (aides familiales, gardes à domicile, aides ménagères sociales, ouvriers polyvalents, gardes d'enfants malades, chauffeurs...)[11].

Il existe de nombreuses formes d'aide à domicile et les organismes qui les proposent sont multiples. En Wallonie, on retrouve notamment la Fédération d'Aides & Soins à Domicile (ASD) qui dispose de 32 centres en Wallonie, à Bruxelles et en Communauté germanophone; la Centrale des services à domicile (CSD) qui regroupe 16 centres en Wallonie et à Bruxelles et la Fédération wallonne de services d'aide à domicile (FEDOM) qui est un regroupement de services d'aide à domicile de la Région wallonne et qui compte 11 services dont les activités couvrent l'ensemble du territoire wallon. On y retrouve notamment l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) qui déploie son activité sur toute la Wallonie au travers de six antennes régionales.

## 2.5. Services de santé mentale

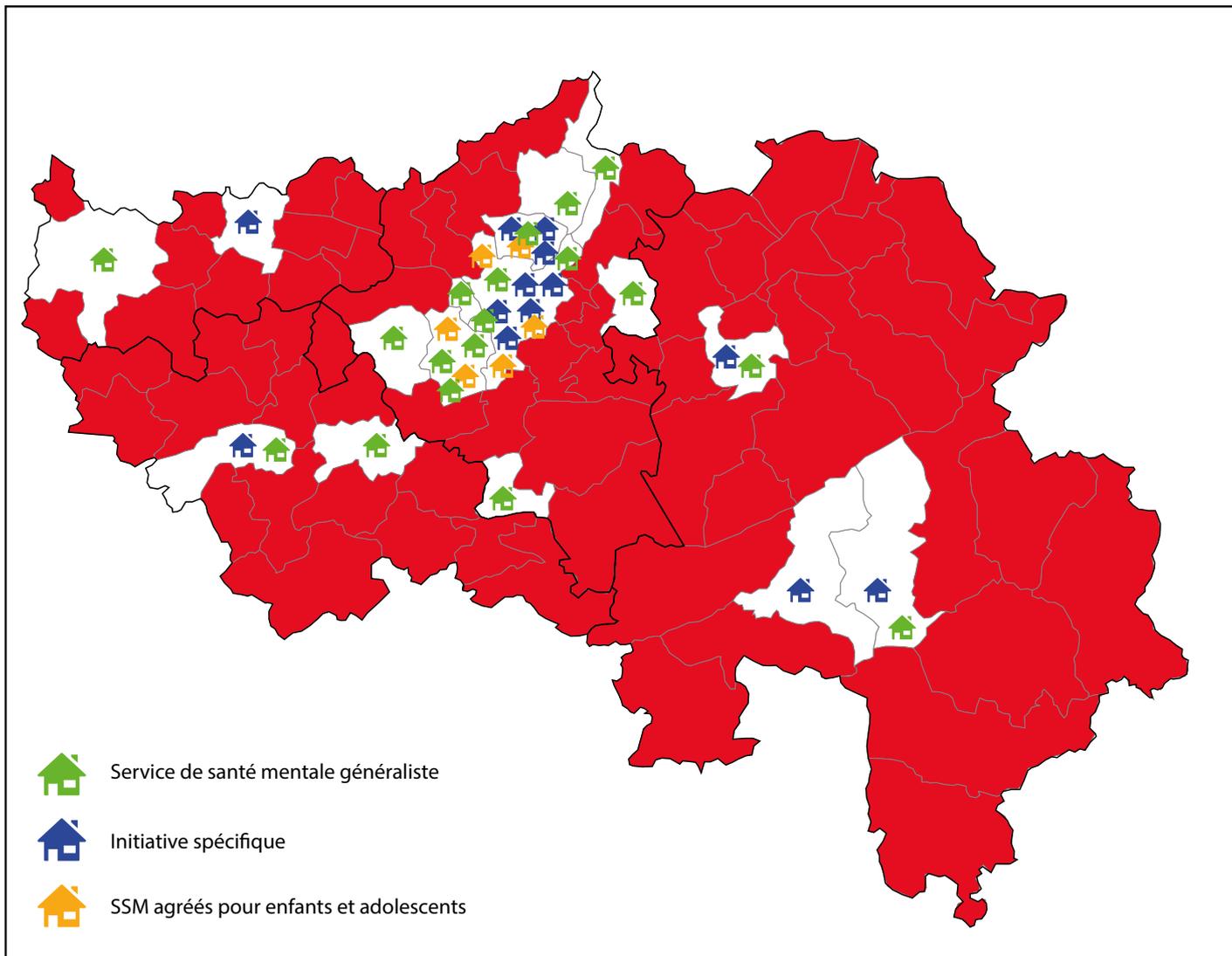
Les services de santé mentale sont des structures ambulatoires qui, par une approche pluridisciplinaire, répondent aux difficultés psychiques ou psychologiques de la population. Leurs missions sont notamment : l'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques, l'organisation de la réponse par la pose du diagnostic et l'instauration d'un traitement psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial.

Lorsqu'ils sont agréés (par la Région wallonne), ils peuvent aussi développer une ou plusieurs initiatives spécifiques à destination d'une population déterminée ou une approche méthodologique particulière ou enfin, créer un atelier thérapeutique. Celui-ci est un lieu d'accueil et d'activités ayant pour objectif de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins [12].



## Chapitre 5 :

Carte 5.7. Répartition des services de santé mentale, province de Liège, par commune, 2015



Source : [www.cresam.be](http://www.cresam.be) et [www.provincedeliege.be](http://www.provincedeliege.be)

→ La province de Liège compte 29 services de santé mentale généralistes agréés, dont onze sont situés sur la ville de Liège.

### **Via ces services de santé mentale, 6 initiatives spécifiques ont été développées en province de Liège :**

- Initiative spécifique AICS (Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel)
- Initiative spécifique Exil (primo-arrivants)
- Initiative spécifique Enfants
- Initiative spécifique Handicap mental
- Initiative spécifique Personnes âgées
- Initiative spécifique Assuétudes

# OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES

Certains de ces centres SSM (6) sont agréés pour se spécialiser dans la prise en charge thérapeutique d'enfants et d'adolescents.

## On trouve les SSM agréés pour enfants et adolescents à :

- Coïnte - "Accolade"
- Herstal
- Liège - "Psycho J"
- Liège - "Enfants-Parents"
- Ougrée
- Seraing

La Province de Liège reçoit également le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour son service de prévention et d'orientation Openado à destination des enfants et des adolescents.

Openado est un lieu convivial d'accueil, d'écoute, d'information, de prévention et d'accompagnement psycho-social qui permet aux jeunes et à leur famille d'exprimer gratuitement et en toute confidentialité leurs inquiétudes, leurs questions, leurs réflexions au sujet de toute situation liée à l'enfance et à l'adolescence et d'y trouver une réponse psycho-médico-sociale adaptée.



## 3. Bibliographie

1. Jacques, S., *Indicateurs de performance clinique hospitalière. Etudes empiriques basées sur les données médico-administratives belges*. 2012-2013 : Université de Liège.
2. Crommelynck, A., K. Degraeve, and D. Lefèbvre, *L'organisation et le financement des hôpitaux*. Fiche-info, supplément à Mutualité Chrétienne-Informations, 2013. 253.
3. Portail Action Sociale et Santé en Wallonie DGO5. *Soins hospitaliers*. [cited 2016 25/03/2016]; Available from : <http://socialsante.wallonie.be/?q=sante/soins-hospitaliers/dispositifs/hopital>.
4. [www.lesmaisonsderepos.be](http://www.lesmaisonsderepos.be). *Les maisons de repos en Belgique. S'y retrouver dans les définitions*. [cited 2016 14/04/2016]; Available from : <http://www.lesmaisonsderepos.be/mrdef.htm>.
5. Cellule Planification de l'Offre des Professions des Soins de Santé, *Statistiques annuelles des professionnels des soins de santé en Belgique. Nombre de professionnels au 31/12/2014 et influx 2014*. 2014, SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement : Bruxelles.
6. Vercruyse, B., *La médecine générale est malade, que faire?* . Santé conjugée, Octobre 2007. 42.
7. Berra, P. and C. Massot, *Tableau de bord de la santé 2013*, in Santé en Hainaut. 2013.
8. Portail des Centres de Planning Familial en Wallonie et à Bruxelles. *Qui sommes-nous?*. [cited 2015 14/10/2015]; Available from : <http://www.loveattitude.be/qui-sommes-nous>.
9. Portail Action Sociale et Santé en Wallonie. *Associations de santé intégrée*. 06/06/2016]; Available from : <http://socialsante.wallonie.be/?q=sante/soins-ambulatoires/dispositifs/associations-sante-integree>.
10. Fédération des maisons médicales. *Maison médicale, le centre de santé intégrée*. [cited 2015 26/10/2015]; Available from : <http://www.maisonmedicale.org/-Brochures-.html>.
11. Portail de la Wallonie. *Faire appel à un service d'aide et de soins à domicile*. 27/06/2016]; Available from : <http://wallonie.be/fr/demarche/theme-list/253>.
12. Portail Action Sociale et Santé en Wallonie DGO5. *Soins ambulatoires* 25/03/2016]; Available from : <http://socialsante.wallonie.be/?q=sante/soins-ambulatoires/dispositifs/sante-mentale-ambulatoire>.